

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20ème
Nom de site		Numéro	T15841
Adresse du site	1, rue Vidal de la Blache	Hauteur	R+8 (28.10m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes entrelacées avec ajout du 700MHz dans la 4G et du 3500MHz dans la 5G		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2024
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	30/01/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	30/03/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G/5G 2100MHz par 3 nouvelles antennes entrelacées accueillant le 700MHz en 4G et le 3500Hz en 5G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz et 3500MHz), orientées vers les azimuts 330°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	4m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 330° < 5V/m - 120° < 5V/m; 240° < 3V/m 5G (3500) : 330° < 5V/m - 120° < 4V/m ; 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	30.40m pour les antennes à faisceau fixe et orientables		

Incidence visuelle

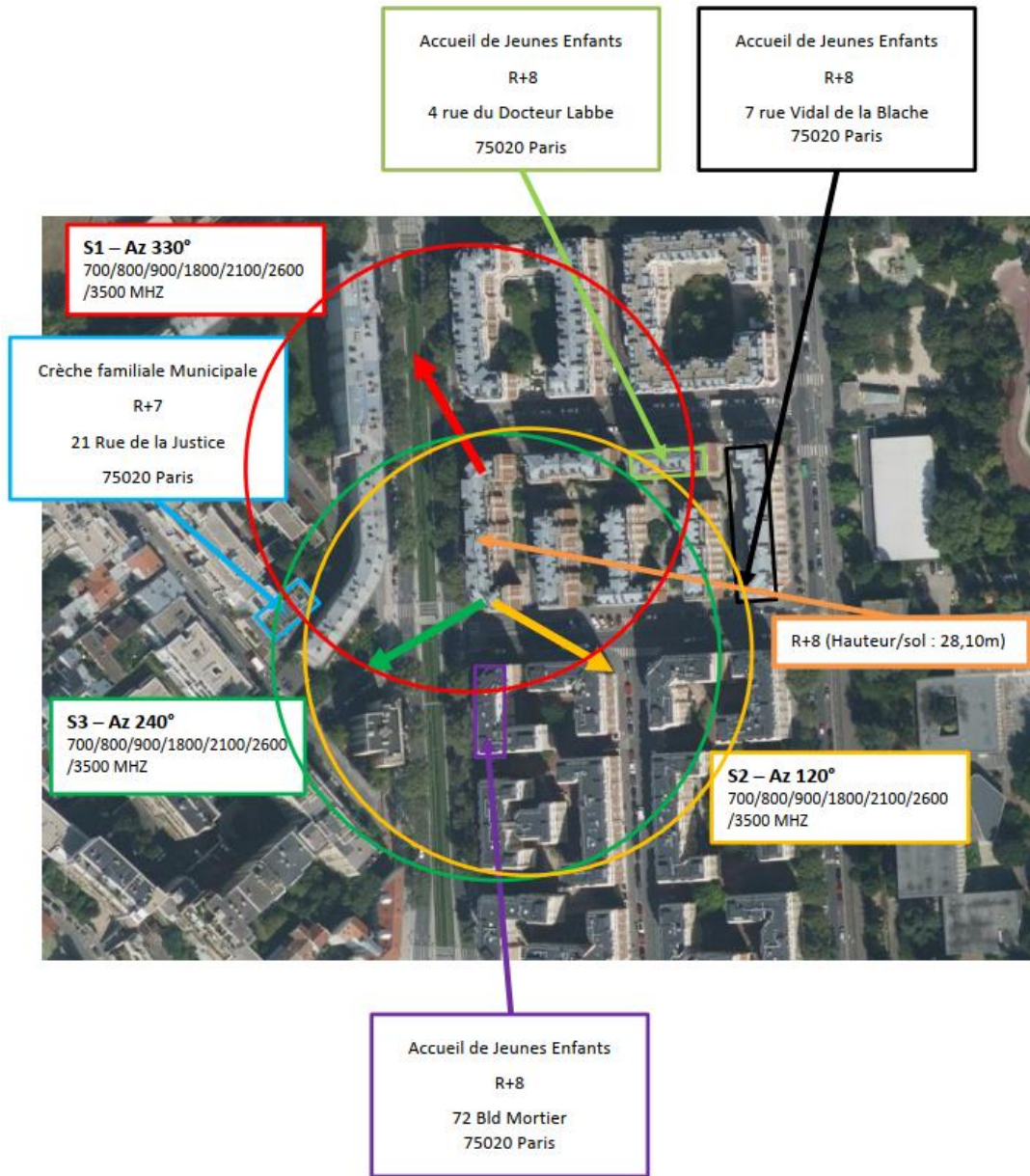
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux fixes et orientables sur 2 mâts.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

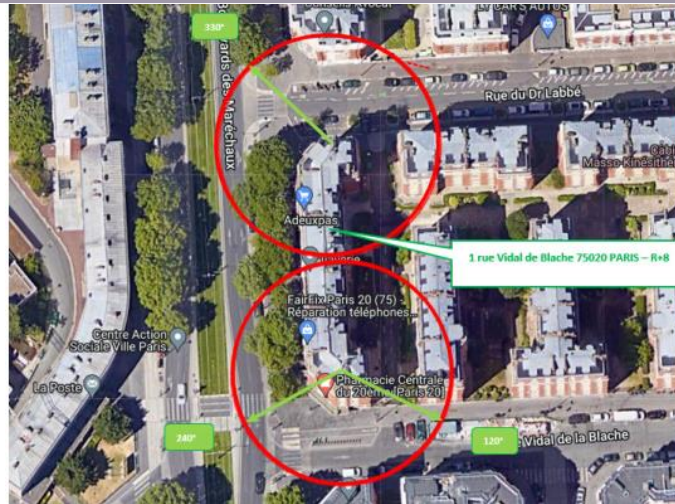
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu 2,3,4G, en V/m
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	7 RUE VIDAL DE LA BLACHE PARIS-20E	28m	NON	96m	< 1 V/m
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	4 RUE DU DOCTEUR LABBE PARIS-20E	28m	NON	83m	< 1 V/m
CRECHE FAMILIALE MUNICIPALE	21 RUE DE LA JUSTICE PARIS-20E	27m	NON	99m	< 1 V/m
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	72 BD MORTIER PARIS-20E	28m	NON	59m	< 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 1 RUE VIDAL DE LA BLACHE 75020 PARIS-20E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 330°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 120°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



c. Azimut 330°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 1 RUE VIDAL DE LA BLACHE 75020 PARIS-20E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 330°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 330°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

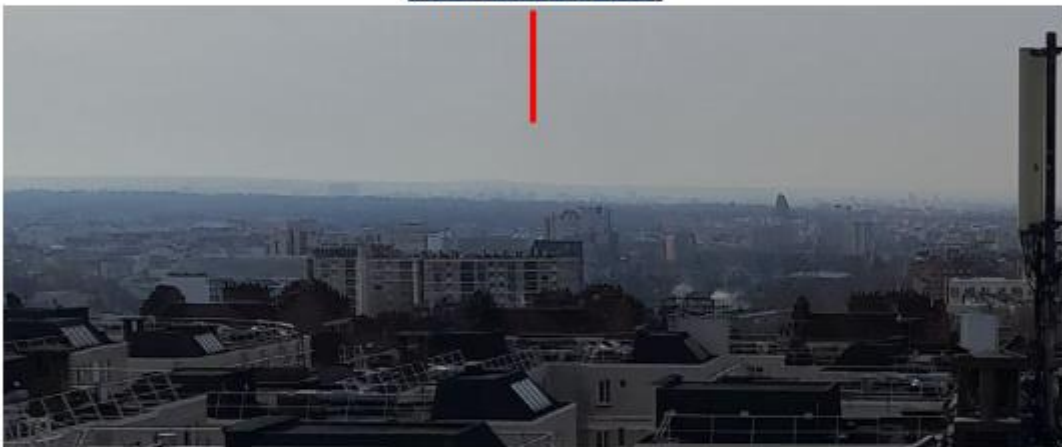
État de l'existant :



État projeté : Pas de modification visuelle des antennes / légère modification visuelle au niveau des coffrets



État de l'existant :**État projeté : Pas de modification visuelle**

Vue des Azimuts**Azimut S1 : 330°****Azimut S2 : 120°****Azimut S3 : 240°**